Odile Knubben

L'écho des flots

Une balade entre récits et résilience

« J'ai pris mon sac à dos et je suis parti, sans trop savoir où aller. »

Face aux événements récents, il est essentiel de développer une **culture du risque.** Mieux informer les citoyens, leur apprendre à anticiper, réagir et s'organiser en cas de crise permet de sauver des vies. Ce document vise à rendre ces informations accessibles à tous, de manière claire et synthétique.

LES NUMÉROS D'URGENCE A CONNAÎTRE :

En cas de danger, chaque seconde compte. Il est essentiel de connaître les bons numéros à composer selon la situation. Voici les principaux contacts d'urgence :

- **112** : Pour une ambulance, les pompiers ou la police (numéro gratuit valable en
- Belgique etdans toute l'Europe).
- **101** : Pour une aide urgente de la police en Belgique.
- **1722** : Pour une aide non-urgente des pompiers en cas de tempête ou d'inondation.
- **1733** : Pour contacter un médecin de garde.
- **105** : Pour signaler une disparition – Croix-Rouge.
- **107** (français) / **108** (allemand) : Pour parler à quelqu'un (aide psychologique).
- **Application** "**112 BE**" : Pour contacter les services d'urgence via votre smartphone.

OÙ RECEVOIR UNE ALERTE ?

Lorsqu'une crise présente, il est vital de recevoir les informations officielles à temps. Voici les principaux canaux d'information à surveiller :

- **BE-Alert** : Système officiel d'envoi d'alertes par SMS, mail ou appel vocal.
- **Radio et TV** : Sources fiables pour les messages de crise.
- Sites web du **Centre de crise national** et de votre commune.
- Réseaux sociaux : **@CrisiscenterBE** pour les infos en temps réel.
- Voitures de police équipées de **haut-parleurs**.

À METTRE EN PLACE CHEZ SOI (AVANT UNE INONDATION) :

Une bonne préparation permet de limiter les dégats et de réagir plus sereinement. Voici les mesures à prendre chez vous avant qu'une inondation ne survienne :

- Renseignez-vous sur les **zones à risque** d'inondation.
- Entretenez **gouttières** et **fossés**.
- Prévoyez du **matériel d'étanchéité** pour les trappes de cave, regards d'égout...
- **Surélevez** les objets au rez-de-chaussée avec sacs de sable, briques...
- Ayez à disposition **bottes, seaux, outils** de drainage et tracteurs (zone rurale).
- Protégez **papiers importants** et **objets de valeur**.
- Repérez où **couper** le gaz, l'eau, l'électricité.
- Investissez dans un **batardeau** pour bloquer l'eau à l'entrée.

QUE FAIRE PENDANT UNE INONDATION ?

Face à l'inondation, vos réflexes peuvent sauver des vies. Suivez ces recommandations pour vous protéger efficacement pendant un épisode critique :

- Demande d'aide non urgente : via **1722.be** ou le formulaire de votre zone de secours.
- En cas de danger humain : Appelez le **112**.
- Utilisez des **sacs de sable** pour boucher les ouvertures.
- Placez vos objets de valeur en **hauteur**, retirez les tapis.
- **Coupez** gaz, électricité, eau si besoin.
- Garez la **voiture** dans un lieu sûr (pas dans le garage).
- Fixez ou rangez les objets non fixés dans le jardin.
- Limitez vos **déplacements** et évitez les zones dangereuses.

VOUS DEVEZ ÉVACUER ?

L'évacuation peut être nécessaire. Voici les bons réflexes à avoir pour quitter les lieux en toute sécurité :

- Suivez les **consignes des secours.**
- Emportez **vêtements de rechange**, bottes.
- Infos pratiques et démarches : **Se mettre à l'abirs ?**
- Infos pratiques et démarches : **Evacuer ?**
- Infos sur le kit d'urgence : **Que prendre ?**
- Vérification de l'état des routes : **trafiroutes**
- Infos pratiques et démarches : **Que faire en cas d'évacuation ?**

APRÈS UNE INONDATION :

Une fois le danger passé, il est crucial d'agir correctement pour garantir votre sécurité et réaliser les démarches nécessaires. Consultez les conseils officiels ici :

- Infos pratiques et démarches : **Que faire après ?**